



LA COMPAGNIE DES ALPES MET EN PLACE UN PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT DE 200.000.000 €

Paris, le 29 juin 2020 - La Compagnie des Alpes annonce la mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat (« PGE »)¹ souscrit auprès des partenaires bancaires historiques du Groupe, présents dans la ligne RCF de 250 M€.

Ce prêt est destiné à renforcer la position de liquidité du Groupe et ses besoins de trésorerie d'exploitation engendrés par l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de COVID-19.

Ce PGE d'un montant de 200 M€ est conclu pour une durée initiale de 12 mois ; il pourra être prorogé pour une période de un à cinq ans, à la main du Groupe Compagnie des Alpes. Il est garanti à hauteur de 90% par l'Etat français.

Le contrat de prêt a été aligné sur la documentation existante du RCF.

Dans un contexte de crise sans précédent, le Groupe CDA bénéficie du soutien de ses banques partenaires qui lui renouvellent ainsi leur confiance.

La Compagnie des Alpes a été conseillée par le cabinet Herbert Smith Freehills Paris LLP. La Société Générale est intervenue en qualité de coordinateur et d'agent du crédit et Allen&Overy est conseil des banques.

Prochains rendez-vous :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2019/2020 : | Jeudi 23 juillet 2020, après Bourse |
| • Chiffre d'affaires de l'exercice 2019/2020 : | Jeudi 22 octobre 2020, après Bourse |
| • Résultats de l'exercice 2019/2020 : | Mardi 8 décembre 2020, avant Bourse |

www.compagniedesalpes.com

¹ Le PGE est un prêt garanti par l'État conformément à l'arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'État aux établissements de crédit et sociétés de financement en application de l'article 6 de la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020, et des arrêtés modificatifs.

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 12 Parcs de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique,...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Chaplin's World by Grévin en avril 2016, Familypark en Autriche en avril 2019 et contrats d'assistance ingénierie et management - Chine, Russie, Géorgie, Kazakhstan, Turquie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2019, elle a accueilli plus de 23,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 854,0 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

CONTACTS :

Compagnie des Alpes :

Denis HERMESSE

+33 1 46 84 88 97

denis.hermesse@compagniedesalpes.fr

Sandra PICARD

+33.1 46 84 88 53

sandra.picard@compagniedesalpes.fr

Alexis d'ARGENT

+33 1 46 84 88 79

alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

Corpus :

Xavier YVON

+33.6 88 29 72 37

xavier.yvon@corp-us.fr